Enclavement numérique en milieu rural : quelles problématiques ?

Description

Inégalités numériques dans les mondes ruraux

Si la France reste un des pays les moins denses d'Europe avec 115 habitants au km^2 en 2006, la population franc?aise est aujourd'hui aux trois quarts urbaine. La France se compose donc principalement de zones de faible densite? (selon l'INSEE celles qui comptent moins de 30 habitants au km^2), de territoires tre?s urbanise?s et d'espaces qualifie?s de pe?riurbains s'invitant entre ces deux configurations spatiales. Ce dernier point est essentiel dans les dynamiques territoriales du pays dans la mesure ou? il est le barome?tre de l'effacement de la ruralite? en France ou en tout cas de son recul, entame? au moment de l'exode rural d'apre?s-guerre.

Le mouvement de convergence des populations vers l'urbain n'a pas e?te? sans conse?quence sur la capacite? des villes a? absorber cet afflux. A partir des anne?es 1960, la ville s'est e?tale?e au-dela? de ses marges originelles et le phe?nome?ne de pe?riurbanisation s'est de?veloppe? a? un rythme croissant, en particulier gra?ce a? la de?mocratisation de l'automobile et au de?sir d'accession a? la maison individuelle. L'espace rural franc?ais s'en est trouve? bouleverse?. Certains, a? proximite? des grandes villes, ont e?te? mis sous influence urbaine (pe?riurbanisation/rurbanisation). D'autres ont garde? leur dynamique propre et leur mode de vie plus traditionnel gra?ce au maintien d'une agriculture efficace. D'autres encore se sont fragilise?s et ont subi de plein fouet le difficile renouvellement des ge?ne?rations. Ces configurations plurielles ne peuvent laisser le ge?ographe-ame?nageur indiffe?rent.

Des processus de recomposition territoriale se sont engage?s, questionnant finalement la ville dans ses de?finitions, mais aussi, assez largement, les espaces ruraux franc?ais dans toute leur diversite?. Pour les pouvoirs publics, la proble?matique dominante a consiste? alors a? envisager des solutions pour permettre au monde rural de survivre a? ces changements sans toutefois remettre en cause ce qui fait l'essence me?me de ces espaces : une pre?sence, me?me faible, des services collectifs de base, un style de vie et un mode d'habiter diffe?rents de celui des urbains (nature du ba?ti, « distance spatiale » avec le premier voisin mais « proximite? relationnelle », sentiment d'appartenance a? une communaute?), mais avec un confort domestique proche de?sormais de celui que l'on peut rencontrer en ville (te?le?vision, appareils me?nagers, etc).

Ces questionnements ont souvent abouti a? des positions caricaturales consistant a? faire des Technologies de l'information et de la communication (TIC), des outils, sinon de la ruralite?, en tout cas venant au secours du rural. Plusieurs expe?rimentations, allant dans ce sens, se sont succe?de?. La plus fameuse est lance?e en 1994 par la DATAR dans le cadre d'un appel a? projet intitule? « Le te?le?travail pour l'emploi et la

reconque?te des territoires ». Les TIC e?taient alors perc?ues comme des outils permettant de relancer l'activite? dans les territoires ruraux en de?prise, avec des re?sultats le plus souvent en dec?a? des espe?rances. D'autres ope?rations comme le CETIR de Saint-Laurent-de Neste (Centre europe?en des technologies de l'information et de la communication en milieu rural : aide a? la cre?ation d'entreprises), le projet des Soho Solo (*Small Office Home Office* : dispositif d'accompagnement pour le te?le?travail) dans le Gers ou encore les inforoutes de l'Arde?che (projet porte? par un syndicat mixte pour e?quiper et de?velopper des services a? destination des collectivite?s), ont apporte? des re?ponses parcellaires aux « proble?mes ruraux », et nombres de ces espaces ont fait la preuve de leur cre?ativite?, sans qu'un mode?le se de?gage toutefois pour un rural franc?ais aux expressions multiples. Depuis, les actions ont perdu de leur caracte?re ide?ologique et ont verse? dans le pragmatisme. Les acteurs ont cesse? de conside?rer la question au singulier alors qu'elle est par essence plurielle. L'e?volution des technologies, la maturation des usagers comme celle des acteurs territoriaux, sans oublier les effets d'une intercommunalite? toujours plus pre?sente, ont conside?rablement change? la donne. Les TIC ne sont plus envisage?es comme une boue?e de sauvetage providentielle, mais comme un moyen de doter les territoires ruraux d'atouts supple?mentaires pour les populations re?sidentes, qu'elles soient permanentes ou temporaires.

Avoir acce?s a? l'Internet haut de?bit, e?tre dote? d'une couverture te?le?com sans faille, et be?ne?ficier de la TNT comme l'ensemble des foyers habitant en ville : autant de commodite?s qui ne font plus des territoires ruraux des espaces innovants mais s'inse?rent tout simplement dans l'ensemble des ame?nite?s qu'une collectivite? se doit d'offrir a? ses habitants. Au final, trois grandes proble?matiques peuvent e?tre signale?es de?s lors que l'on pose la question de l'introduction des TIC en milieu rural. La premie?re repose sur l'hypothe?se que les TIC seraient les nouveaux ve?hicules de l'urbanite? et que leur introduction aurait pour conse?quence une perte de substance rurale, c'est-a?-dire une modification profonde des « modes d'habiter » gommant peu a? peu les traditions et les solidarite?s a? l'œuvre dans ce type d'espace. La deuxie?me tendance montre au contraire qu'il existe des campagnes innovantes et cre?atives, les TIC ne remettant pas en question la ruralite? mais contribuant pluto?t a? son maintien voire a? son renouveau. Enfin, la troisie?me tendance porte sur une forme d'impasse devant laquelle se trouvent les espaces de faible densite?, ceux qui souffrent le plus de « fracture nume?rique » et dont on perc?oit mal aujourd'hui les modalite?s de raccordement au haut de?bit et davantage encore, au tre?s haut de?bit me?me si la solution intercommunale entretient l'espoir.

Les TIC exportatrices de l'urbanité dans le périurbain

Le pe?riurbain est un espace marque? par une ruralite? environnante ou? l'influence de la ville est essentielle. Ce phe?nome?ne apparai?t souvent comme e?tant a? l'origine de bien des maux, coupable d'une de?liquescence de la ruralite? (« *l'e?branlement des bassins de vie* » selon Martin Vanier) et surtout d'une modification profonde des modes d'habiter. Cet espace grignoterait la campagne, e?puiserait les re?serves foncie?res, segmenterait et isolerait les cate?gories sociales, de?tisserait le lien social, banaliserait les paysages… Les TIC, un des derniers symboles de cette urbanite?, acce?le?reraient cette entreprise d'absorption du rural par la ville, elles contribueraient fortement a? exporter l'urbanite? a? la campagne, apre?s que la voiture, le te?le?phone, le conge?lateur, ou encore la forte pre?sence des grands

supermarche?s ont se?rieusement entame? le processus. L'insertion des TIC dans ces espaces e?roderaient encore davantage les espaces ruraux de?ja? sous l'influence de la ville centre et parfois multipolarise?s.

Les auteurs du groupe de prospective « Les nouvelles ruralite?s en France a? l'horizon 2030 », re?dacteurs du rapport commande? par l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), pointent les effets potentiellement destructeurs des TIC sur les modes de vie, en particulier dans les campagnes : « *La multi-appartenance est favorise?e par l'essor des technologies d'information et de communication qui transforment les modes de vie, de travail, de consommation et d'e?changes. Si l'on sait aujourd'hui qu'il n'y a pas substitution entre transports physiques et e?changes virtuels, et si les expe?riences de te?le?travail ne sont pas encore concluantes, ces technologies peuvent e?tre des facteurs de socialisation ou de destruction du lien social selon les usages que l'on en fait* ».

Peu a? peu, les lieux de vie villageoise mais surtout les pratiques collectives propres aux espaces peu denses s'effaceraient devant les modes de vie urbains, plus individualistes et atomise?s. L'influence des TIC dans les modifications des modes de vie ruraux ne serait pas simplement de l'ordre d'un repli sur le chez-soi gra?ce a? un appareillage audiovisuel sophistique? (outre la te?le?vision e?cran plat, le *home cine?ma*, etc.) et aux nouveaux usages d'Internet (jeux en re?seaux, re?seau sociaux, musique, vide?os…). Elle le serait e?galement face au registre de l'individu mobile, exhibant son te?le?phone dernier cri dans les rues du village, travaillant ou se divertissant a? une terrasse de cafe? dote? de sa « signale?tique Wi-Fi ». La proximite? de la ville ge?ne?re, dans ces territoires pe?riurbains, dont la raison d'e?tre est la distance au centre, des navettes domicile-travail souvent quotidiennes entre le po?le urbain et les espaces re?sidentiels, de?placements parfois e?vite?s gra?ce au te?le?travail partiel. Ces espaces sont, comme les po?les urbains, soumis aux effets du commerce e?lectronique. Leur sociologie particulie?re, compose?e souvent de jeunes me?nages actifs technophiles, ge?ne?re de nouveaux trafics (ve?hicules de livraison) pour l'acheminement des marchandises jusqu'au domicile des consommateurs (*Business To Consumer* ou B to C). Les villages proches des villes perdraient donc chaque jour davantage des morceaux de ruralite?, et par la?-me?me de leur identite?. Les TIC n'en seraient pas les principaux responsables mais tiendraient la? un ro?le d'adjuvant ou d'acce?le?rateur du processus. Parfois, l'implantation d'Espaces publics nume?riques (EPN) re?instaure des formes collectives de lien social, comparable a? celles agissant dans les MJC d'antan, mais le plus souvent, l'insertion du nume?rique dans ces espaces anciennement ruraux ont fini de consacrer l'intrusion de la ville dans les campagnes.

Campagnes innovantes pour continuer l'histoire

La ville a longtemps e?te?, et reste, le creuset de l'innovation territoriale, en particulier dans le domaine des TIC. A titre d'exemple, le haut de?bit et tre?s haut de?bit se de?veloppent d'abord dans l'urbain et sur d'autres logiques qu'en milieu rural. La? ou? l'acteur prive? voit dans ce type de de?ploiement un business rentable, l'acteur public rural peine a? de?velopper le me?me type de service, me?me s'il le fait au nom de l'e?quite? territoriale et de la lutte contre la « fracture nume?rique ». Il lui faut de?ployer des efforts conside?rables pour assembler un partenariat, attirer des ope?rateurs faisant la « fine bouche » ou exigeant des garanties de retour sur investissement au prix de l'endettement public (PPP). Pourtant, les campagnes

innovent. Les espaces denses sont logiquement mieux dote?s en communaute?s intelligentes. Il est normal que les usages du Web social soient plus nombreux dans l'urbain, que leurs services soient globalement plus qualitatifs et que les plates-formes d'e?change de?veloppe?es soient mieux nourries. Il n'est pas e?tonnant d'y trouver plus de Wi-Fi communautaires, plus de sites web publics sophistique?s. Mais cela ne doit pas faire passer sous silence la qualite? de l'invention en milieu rural et l'existence de savoir-faire tre?s spe?cifiques. Les besoins sont diffe?rents, a? l'image des solutions de?ploye?es.

Le rural sait faire preuve d'inventivite? lorsqu'il le juge ne?cessaire. De?ja? dans les anne?es 1980, le monde agricole a montre? de grandes dispositions a? accueillir le Minitel. Les agriculteurs (CSP qui n'est plus majoritaire aujourd'hui) utilise?rent le terminal comme peu de professions surent le faire : s'informer sur la me?te?o, suivre le cours du ble? ou du lait e?tait comme aujourd'hui vital. Plus re?cemment, le tourisme vert n'aurait pas progresse? sans la position centrale de l'Internet dans sa promotion. Les chambres d'ho?tes, les gi?tes ruraux, les sites naturels a? de?couvrir, autant de services spe?cifiques se rapportant a? ce type d'espace, rendus par les re?seaux e?lectroniques. Le raisonnement peut me?me se prolonger en des termes plus prospectifs, le rural peut constituer probablement des territoires « be?tatests » d'une administration e?lectronique appele?e a? remplacer peu a? peu l'administration classique. Un certain nombre de dispositifs sont aujourd'hui expe?rimente?s a? la campagne sur ce sujet pour re?pondre a? la rarete? des services de proximite?. Les usages innovants en milieu rural sont le?gion, y compris dans leur composante e?conomique. Ils s'appuient sur des ressources lie?es a? l'espace : Paysans.fr propose par exemple dans le domaine du commerce e?lectronique de distribuer aux particuliers des produits alimentaires frais propose?s par une centaine d'e?leveurs et de petits producteurs, une initiative de?veloppe?e e?galement par le Po?le d'excellence rurale Corbie?res Minervois qui de?veloppe une plateforme virtuelle de distribution des produits du terroir.

Les espaces de faible densite? face a? la « fracture nume?rique » : un grand emprunt national impuissant, des expe?rimentations insatisfaisantes, une intercommunalite? opportune

Les espaces ruraux de faible densite? sont par de?finition isole?s, mal desservis et peu a? me?me de re?unir compe?tences et savoir-faire susceptibles d'apporter des re?ponses claires au de?fi de l'e?galite? nume?rique des territoires. Ce sont ces espaces qui souffrent le plus de « fractures nume?riques », tant du point de vue infrastructurel que de la production de contenus et de services territoriaux. Gabriel Dupuy estime que la fracture nume?rique ville-campagne est « *tre?s probablement durable et mal ressentie* », elle est « *perc?ue comme re?sultant d'une ve?ritable discrimination du rural par l'urbain* ». L'auteur rappelle, reprenant les conclusions de l'ORTEL (Observatoire re?gional des te?le?communications) et de la DATAR (De?le?gation a? l'ame?nagement du territoire et a? l'action re?gionale) qu'il existe une France « *a? trois vitesses* » et donc « *trois types d'espaces : zones de concurrence, zones d'opportunite?, zones de fragilite?. Les premie?res be?ne?ficient des investissements des ope?rateurs, les zones d'opportunite? sont sensibilise?es aux technologies de l'information et des te?le?communications mais sont isole?es des grandes infrastructures de te?le?communications. Enfin, les zones de fragilite? sont pour l'essentiel des territoires ruraux qui n'ont pas acce?s a? une diversite? d'offres technologiques pour se connecter a? des prix abordables aux autoroutes de l'information* ». Cette absence de concurrence montre combien il sera

difficile de mobiliser des moyens pour e?quiper ce type de territoire, seul un volontarisme politique de l'Etat et des collectivite?s permettrait d'envisager, a? moyen terme, un de?senclavement nume?rique.

L'Association des villes et collectivite?s pour les communications e?lectroniques et l'audiovisuel (AVICCA) estime que « *pre?s de 2 % des foyers vivent dans des zones non desservies par le haut de?bit filaire (ca?ble ou l'ADSL)* ». De fait, dans ces espaces, le de?bat se concentre surtout sur le haut de?bit, voire le tre?s haut de?bit, ce qui ampute une partie des enjeux propres a? la mise en place d'une socie?te? de l'information de proximite?. Il pose une ombre porte?e sur les re?flexions pourtant ne?cessaires a? l'expression des particularismes, nombreux dans ces espaces de faible densite?. Parmi eux : des zones agricoles consacre?e a? la production alimentaire, des zones forestie?res, des sites a? haute valeur environnementale, peu peuple?es mais avec une pre?sence humaine tout de me?me, et surtout hautement strate?giques.

Le proble?me est d'autant plus grand que le volet nume?rique pre?sente? dans le grand emprunt national (7e axe et plus petit budget) ne semble pas vraiment en mesure d'apporter des solutions concre?tes. En effet, non seulement les 4,5 milliards d'euros annonce?s pour « *investir dans la socie?te? nume?rique* » (2 milliards pour l'infrastructure/ 2,5 milliards pour les contenus et services) seront tre?s insuffisants (30 milliards pour la seule composante infrastructurelle seraient ne?cessaires dans les zones non rentables), mais en plus, les conside?rations en direction des espaces peu denses (zone 3) dans le domaine de la fibre optique sont peu pre?cises, renvoyant surtout vers « *d'autres solutions (satellite, tre?s haut de?bit mobile)* » qui sonnent comme un aveu d'impuissance du pouvoir central.

Ainsi, l'AVICCA juge, apre?s lecture du rapport, que « *l'investissement public national envisage? est tre?s significatif dans les zones rentables, et assez marginal dans les autres* ». Ce propos ne peut qu'e?tre e?taye? par la loi n°2009-1572 du 17 de?cembre 2009 relative a? la lutte contre la fracture nume?rique qui n'ouvre aucune perspective concre?te pour les espaces les plus « fracture?s ». Forte de 35 articles, cette loi envisage finalement deux principaux objectifs : « *faciliter la transition vers la te?le?vision nume?rique* » et « *pre?venir l'apparition d'une fracture nume?rique dans le tre?s haut de?bit* ». Ce deuxie?me the?me porte en lui une forme de renonciation de l'action nationale dans les territoires peu denses : comment y envisager le tre?s haut de?bit quand un de?bit minimum n'est toujours pas possible ? Il suffit pour mieux s'en convaincre d'interpre?ter l'article 31 qui annonce la ne?cessite? d'une proposition d'ici au 30 juin 2010 pour l'e?tablissement d'une « *tarification de l'acce?s a Internet en fonction du de?bit re?el dont be?ne?ficient les abonne?s* ». Cet article officialise finalement la cre?ation d'un Internet a? deux vitesses : tre?s rapide pour les villes, riches en fibres optiques, et beaucoup plus lente pour les villages les plus recule?s, dont le raccordement n'est possible que sur la base de l'infrastructure te?le?phonique de?ploye?e au moment du plan de rattrapage te?le?phonique des anne?es 1970 ou par d'autres technologies alternatives dont les performances sont largement en dec?a? de la fibre.

L'annonce officielle du « plan pour le de?veloppement de l'e?conomie nume?rique » du 18 janvier 2010 (grand emprunt national) n'apparai?t effectivement pas des plus optimistes pour les zones de faible densite?. Si des propositions concre?tes sont annonce?es pour permettre au plus grand nombre d'acce?der a?

l'Internet, en particulier un « tarif social » a? 20 euros (38 % de Franc?ais n'ont toujours pas un acce?s personnel a? Internet) et des actions spe?cifiques en direction des zones moyennement denses, rien de tre?s pre?cis pour le rural. Selon le Premier Ministre dont les propos ont e?te? repris sur le site de Localtis (Caisse des de?po?ts et consignations), « *d'autres technologies devraient empe?cher que les bienfaits du nume?rique soient octroye?s aux citadins et de?nie?s aux ruraux : l'Internet mobile a? tre?s haut de?bit, pour les zones peu denses, et le satellitaire, pour les sites les plus de?favorise?s* », des solutions alternatives depuis longtemps privile?gie?es dans les zones peu denses africaines… De fait, les solutions e?ventuelles s'envisagent surtout au travers des collectivite?s territoriales qui peuvent s'appuyer sur l'article L-1425 du CGCT pour intervenir a? la place du prive?, le plus souvent sur le registre intercommunal. Les strate?gies pour sortir les villages les plus isole?s de leur enclavement nume?rique reposent sur des logiques de proximite? permettant aux plus petites communes d'entrevoir des solutions a? leurs proble?mes infrastructurels. Le moteur de l'action re?side dans la formalisation de besoins clairs : ne?cessite? de mieux ge?rer la collectivite? en facilitant la relation au sein et entre les communes de l'intercommunalite?, ne?cessite? d'ame?liorer le service rendu aux usagers (e?coles, etc.) en permettant l'acce?s a? des ressources non pre?sentes sur le territoire, ne?cessite? enfin d'offrir aux administre?s et aux entreprises les moyens d'acce?der a? cette socie?te? de l'information e?mergente.

Cela implique donc le de?ploiement de solutions infrastructurelles pour les portions de territoire oublie?es par l'Internet haut de?bit ADSL. La solution satellitaire, est parfois privile?gie?e. A titre d'exemple, le conseil communautaire de la communaute? de communes du Pays des Abers a de?cide?, en novembre 2009, la mise en place d'une subvention prenant en charge la moitie? des frais d'installation d'un kit satellite (prise en charge ne pouvant exce?der 150 euros). Ce principe de subvention satellitaire a e?te? adopte? dans d'autres espaces de faible densite? comme en Auvergne en direction d'une frange de la population (0,4 %) enclave?e nume?riquement. L'autre technologie de de?senclavement nume?rique est le WiMAX (haut de?bit par voie hertzienne). Elle apporte son lot de solutions me?me si de nombreuses contraintes subsistent. L'expe?rience mene?e dans le Pays des Vals de Saintonge (nord-est de la Charente- Maritime), syndicat mixte regroupant sept communaute?s de communes, rassemblant elles-me?mes 117 communes, a pu en te?moigner avec en particulier de nombreuses interrogations sur le com- portement du syste?me en situation de charge et sur les conditions commerciales de son de?ploiement.

Promesses numériques, impuissances politiques

L'insertion des TIC en milieu rural recouvre donc des re?alite?s complexes que des termes aussi ge?ne?riques que « fracture nume?rique » ou « de?senclavement nume?rique » tendent a? simplifier. Les trois proble?matiques qui ressortent de cet article montrent clairement que l'e?galite? nume?rique des territoires n'est pas pour demain. Par ailleurs, le de?senclave- ment nume?rique peut avoir des conse?quences irre?versibles sur les modes d'habiter des territoires ruraux en y exportant les signes de l'urbanite?. Le ve?ritable proble?me du de?senclavement nume?rique se pose pour les zones de faible densite?. La?, de nombreuses incertitudes demeurent. Pourtant, c'est aussi dans ces « zones blanches » que la marge de manœuvre est la plus grande. C'est la? ou? le te?le?travail peut encore largement progresser, re?inse?rant ainsi de nouvelles activite?s professionnelles, c'est dans ces environnements ou? la question

des services publics « non rentables » se posent avec le plus d'acuite?, les TIC pouvant e?tre une alternative a? la fuite des enseignes publiques (la Poste, etc.), et c'est e?galement dans ces espaces, souvent vieillissants, que les nouvelles plates-formes nume?riques permettront de de?velopper des services a? la personne avec le souci de la proximite? physique. Dans tous les cas, les de?marches ne s'accompliront pas de fac?on spontane?e et des efforts lourds seront ne?cessaires sur et au-dela? de la stricte dimension infrastructurelle pour tendre effectivement vers cet objectif d'e?galite? nume?rique des territoires.

Sources :

- *La fracture nume?rique*, Gabriel Dupuy, Transversale De?bats, Ellipses, 2007.
- *Le pouvoir des territoires : essai sur l'interterritorialite?*, Martin Vanier, Anthropos, Paris 2008.
- « Les nouvelles ruralite?s a? l'horizon 2030 », Rapport du groupe de travail Nouvelles ruralite?s, INRA, juillet 2008.
- « Technologies en campagne : l'acce?s public aux TIC en milieu rural », Pierre Carrolaggi, Je?ro?me Combaz (sous la direction de), CREATIF, *Cahier de partage et d'expe?riences*, n°5, avril 2009.
- « Grand emprunt : une priorite? pour fibrer les zones rentables », avicca.org, 23 novembre 2009.
- « WiMAX : bilan d'une expe?rimentation en zone rurale », http://extranet.ant.cete-ouest.equipement.gouv.fr/
- Loi n°2009-1572 du 17 de?cembre 2009 relative a? la lutte contre la fracture nume?rique, *JORF* n°0293 du 18 de?cembre 2009.
- « Franc?ois Fillon clique sur le tre?s haut de?bit », localtis, www.localtis.info, 18 janvier 2010.

Categorie

1. Articles & chroniques

date créée
21 décembre 2009
Auteur
philippe-vidal